

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 MARS 2009**

**Délibération
n° 2009.03.033**

**Création de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement :
Usine de production
d'eau potable située
sur la commune de
Touvre (AP N° 1
budget annexe eau
potable)**

LE VINGT SIX MARS DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mars 2009**

Secrétaire de séance : Simon DEFORGE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Eric DANCHE, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Xavier GAIGNEROT, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Nicolas BALEYNAUD par Xavier GAIGNEROT, André BONICHON par Eric DANCHE, Fatiha BOURDAREAU par Nicolas DENIS, Françoise LAMANT par Gérard DESAPHY

ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT**

CREATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT : USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE SITUEE SUR LA COMMUNE DE TOUVRE (AP N° 1 BUDGET ANNEXE EAU POTABLE)

Afin de faciliter le suivi financier de la future usine de production d'eau potable située à Touvre, il est proposé de créer une autorisation de programme/crédits de paiement (AP/CP) sur le budget annexe eau potable (AP n°1) d'un montant de 19 136 000 € TTC.

Les caractéristiques de cette AP/CP (montant, ventilation prévisionnelle des crédits de paiement) sont décrites dans le tableau ci-dessous. Chaque modification de cette AP/CP fera l'objet d'une délibération du conseil communautaire et sa clôture sera prononcée lors du vote d'un compte administratif, lorsque toutes les opérations seront soldées.

PROJET (TTC)	Autorisation de programme	Crédits de paiement 2009	Crédits de paiement 2010	Crédits de paiement 2011	Crédits de paiement 2012	Crédits de paiement 2013
Usine de production d'eau potable de Touvre	19 136 000 €	239 200 €	956 800 €	4 784 000 €	8 372 000 €	4 784 000 €

Vu l'avis favorable de la commission environnement - cadre de vie – construction du 5 mars 2009,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 17 mars 2009,

Je vous propose :

DE DECIDER d'ouvrir au budget annexe eau potable l'autorisation de programme suivante :

Usine de traitement des eaux de Touvre (AP n°1) pour un montant de 19 136 000 € TTC.

DE PREVOIR les crédits de paiement pour l'exercice 2009 au budget primitif 2009.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

01 avril 2009

Affiché le :

01 avril 2009